



Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée
Centre Hospitalier Georges Mazurelle

Direction des Ressources Humaines Médicales et non Médicales et des
Formations

Secrétariat : 02 51 09 71 24 – Fax : 02 51 09 72 70 – drh@ch-mazurelle.fr

ACCOMPAGNANT(E) EDUCATIF(VE) ET SOCIAL(E)

EPSM de Vendée Georges Mazurelle

Maison d'Accueil Spécialisée La Roche Sur Yon

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée. **La Maison d'accueil spécialisée dispose de 120 lits, dont 80 sur le site de la Roche sur Yon, 40 à Longeville.**

La Maison d'Accueil Spécialisée accueille au sein d'unités de vie (maisonnées) des adultes en situation de handicap (polyhandicap et handicap psychique avec troubles du comportement) initialement hospitalisés en psychiatrie.

| | |
|---------------------------|---|
| Famille | Social, éducatif, psychologie et culturel |
| Sous-famille | Assistance à la mise en œuvre des projets socioéducatifs |
| Métier | Accompagnant(e) éducatif(ve) et social(e) (AES) |
| Autre appellation | Aide médico-psychologique (AMP) |
| Unité | Une des 8 maisonnées de la MAS |
| Définition | Réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie, tant dans les actes de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. |
| Missions générales | L'AES exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne dans un but d'aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique et social. Son rôle se situe à la frontière de l'éducatif et du soin. Il prend soin des personnes par une aide de proximité en accompagnant dans les actes essentiels du quotidien ainsi que dans les activités de vie sociale et de loisirs. Il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées en situation de handicap (déficience physique, sensorielle, mentale, cognitive) ou de difficultés psychiques. A travers son accompagnement, il établit une relation attentive et sécurisante pour prévenir l'isolement, appréhender les besoins et attentes ; il a un rôle d'accompagnement dans les apprentissages, de maintien et de développement des acquis et de stimulation des potentialités. Il travaille sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical (exemple : un infirmier) et intervient au sein d'équipes pluri-professionnelles. Ces interventions ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité. |

Positionnement de la fonction



| | |
|----------------------------|--|
| Affectation | MAS, site de LA ROCHE SUR YON |
| Liens Hiérarchiques | Directeur ou responsable des structures médico-sociales Cadre supérieur de santé des structures médico-sociales Cadre de proximité |
| Liens Fonctionnels | Equipes pluri-professionnelles : - Praticiens Hospitaliers et Intérimaires - Médecins de garde - Equipes transversales : infirmière, éducative, de rééducation, hôtelière et d'entretien affectées à la MAS. - Cadre de permanence - Services logistiques de l'EPSM |

Missions et activités

| | |
|------------------------------|--|
| MISSIONS ET ACTIVITES | <p>Sur la MAS, l'AES intervient auprès des résidents présentant des troubles psychiatriques et somatiques majeurs nécessitant une prise en charge spécialisée. Il s'agit de les accompagner dans une démarche globale et coopérative avec les équipes, dans l'application de leur projet de vie personnalisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement de la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix ■ Evaluation régulière de son intervention et réajustement en fonction de l'évolution de la situation du résident ou du groupe de résidents ■ Surveillance de la sécurité physique et psychique du résident ■ Participation au bien-être physique et psychologique du résident dans les différentes étapes de sa vie avec instauration d'une relation de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions. ■ Participation à l'entretien du cadre de vie du résident ■ Animation/ Vie sociale, relationnelle, citoyenne ■ Accompagnement aide à la mobilité en lien avec les prestataires externes SIEL BLEU, médiation animale, musicothérapeute.... ■ Réassurance/apaisement ■ Surveillance clinique ■ Gérer une situation d'urgence ■ Communication avec les proches ■ Participation, en lien avec l'équipe pluri professionnelle, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation du résident, de ses besoins, de ses attentes et de ses choix. ■ Prise en compte, dans le développement de son action, du projet institutionnel et du projet d'accompagnement personnalisé ■ Soutien, lorsque c'est possible, de la communication et de l'expression du résident dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe, qu'elle soit verbale ou non verbale. ■ Transmission de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée ■ Aider à la prise des médicaments dans le cadre des « actes à la vie courante » dans le respect de la procédure mise en place sur la MAS |
| Transversalité | Missions transversales au sein de l'établissement et de la structure (Projets, groupes de travail, référence...) |

Compétences et qualités requises

| | |
|---------------------|---|
| Savoir-Faire | <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels ■ Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention ■ Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités ■ Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités ■ Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé ■ Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins du résident ou d'un groupe de résidents dans un contexte susceptible de changer |
|---------------------|---|



| | |
|----------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ■ Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels ■ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne ■ Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien |
| Savoirs spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> ■ Adaptabilité au public accueilli en MAS et bonnes connaissances psychopathologiques. ■ Evolutions des pathologies ■ Accompagnement global de la personne, de sa perte d'autonomie ■ Connaître le projet de service, de vie, le projet éducatif de la MAS |
| Qualités professionnelles | <ul style="list-style-type: none"> ■ Sens du service public, continuité du service ■ Capacité à travailler seul ■ Capacités d'analyse clinique, d'évaluation ■ Esprit d'initiative ■ Réactivité ■ Capacité de transmissions écrites et orales ■ Etre responsable ■ Bienveillance ■ Polyvalence et disponibilité ■ Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire en se situant dans son champ de compétences ■ Savoir organiser son travail, évaluer la charge de travail et analyser son activité ■ Maitriser les outils informatiques ■ Savoir agir dans l'urgence |

Qualification et diplôme

| | |
|----------------------|--|
| Qualification | ■ Permis B |
| Diplôme | <ul style="list-style-type: none"> ■ Diplôme d'accompagnant éducatif et social (DEAES) ■ Diplôme d'aide médico-psychologique (DEAMP) |

Conditions d'exercice

| | |
|-------------------------------------|--|
| Organisation du travail | Temps plein (100%) Sur la base de 36h30/semaine et 7h18/jour |
| Horaires de travail | 6h30-13h48 / 7h42-15h / 13h48-21h. Possibilité d'être de J : 9h-16h48 quand l'effectif le permet. |
| Types de repos | Repos variables, en roulement de jour. 5 repos trimestriels (RT) pour 10 levers x 3 trimestres/an (3 ^{ème} trimestre exclu) 9 RTT / 28 CA |
| Contraintes du poste | Les 5 RT sont posés en consécutif sur le planning par l'encadrement, en dehors des vacances scolaires. Un férié compris dans ces 5 jours consécutifs n'est pas récupérable. Les RT sont posés le trimestre échu. Mobilité vers une autre maisonnée tous les 4 ans en fonction des mouvements RH de la maisonnée. Port de chaussures fermées Absence de port de bijoux mains et avant bras. |
| Risques spécifiques du poste | Charge mentale liée : <ul style="list-style-type: none"> - A la souffrance psychique - A l'exposition à l'auto et hétéro-agressivité |
| Moyens mis à disposition | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des situations cliniques • Temps de réunions en équipe pluri professionnelle • Synthèses • Appui des professionnels déjà en place à la MAS • Formations spécifiques |

Rédacteur : Sylvie SCHWAL, cadre supérieur de santé de la FGP et des structures médico-sociales

| Date | Version | Validation | |
|---------------|---------|---|---|
| Le 21/10/2024 | V1 | Francis BULTEAU Directeur des Soins Coordinateur général des soins | Maylis RIVAL Directrice des Ressources Humaines, de la Formation et des Relations Sociales |



